

**Juin 2025****Cession**

**MBA Capital Lyon accompagne la création d'un acteur de premier plan du conseil en Propriété Industrielle, en conseillant la cession de la société MARK & LAW, spécialiste en droit des marques, auprès du cabinet DIDIER MARTIN, spécialiste en droit des brevets**



*MBA Capital Lyon a conseillé la fondatrice de la société MARK & LAW dans la cession de son cabinet à l'acteur lyonnais CABINET DIDIER MARTIN. Ce rapprochement stratégique fait naître un acteur indépendant d'une vingtaine de spécialistes de la Propriété Industrielle, alliant expertises complémentaires et valeurs communes.*

**Une société reconnue pour son expertise juridique pluridisciplinaire**

Implantée à Lyon, Bordeaux et Paris, la société MARK & LAW est spécialisée dans le conseil en Propriété Industrielle depuis près de 30 ans. Elle regroupe une équipe expérimentée d'une dizaine de collaborateurs aux compétences transverses : juridiques, réglementaires et administratives.

Les domaines d'intervention du cabinet couvrent un large spectre de la PI : droit des marques, droit d'auteur, contrats, données personnelles, technologies, indications géographiques. L'équipe intervient également en matière de surveillance de marques, d'audit, de précontentieux, et dans les opérations d'achat ou de cession de droits de propriété intellectuelle.

Grâce à son positionnement et à son expertise, MARK & LAW a su fidéliser une clientèle variée, composée de start-ups comme de grands comptes, et développer une activité à l'international en plein essor, représentant aujourd'hui plus de 20 % du chiffre d'affaires de 2 M€.

**Une opération de transmission construite autour des équipes**

Soucieuse d'assurer la continuité de l'activité et de faire émerger un nouveau projet entrepreneurial, Nathalie Fayette, fondatrice de MARK & LAW, a souhaité céder sa société pour se consacrer à de nouveaux projets personnels et associatifs.

Dans ce cadre, une partie des collaborateurs reste associée à l'aventure. Cette configuration garantit une transmission harmonieuse, pérenne et fidèle à l'ADN de la société.



*Haut de gauche à droite : Philippe Bohland, Nathalie Fayette, Sylvie Boyer, Anaïs Greffoz, Isabelle Dias, Julie Drevet, Jean-François Weber*

*Bas de gauche à droite : Eleonore Dauphant, Ghislaine Bertin, Manon Laurent*

#### **Un processus concurrentiel de cession orchestré par MBA Capital Lyon**

MBA Capital Lyon, représenté par Franck-William Fargier, a structuré un processus de cession visant à rapprocher le cabinet MARK & LAW avec un partenaire complémentaire et stratégique. Plusieurs acteurs français et européens du conseil en Propriété Industrielle ont été consultés.

*« La phase de recherche de contreparties a été valorisante car je n'imaginais pas que MARK & LAW pouvait intéresser autant de repreneurs potentiels. Les échanges ont été riches. En première ligne, Franck-William Fargier m'a préservée du stress, comme sur toutes les autres étapes d'ailleurs. Au début des discussions, il a réalisé un filtrage et a énormément échangé avec les entreprises pour en faire ressortir une vue précise des différents profils et schémas possibles pour MARK & LAW. J'étais sereine. Ensuite, Franck-William a été présent à chacune des réunions jusqu'à la conclusion de l'opération. »*

— Nathalie Fayette, fondatrice de MARK & LAW

Au terme de ce processus ayant permis de recueillir plusieurs offres, le choix s'est porté sur le CABINET DIDIER MARTIN, acteur lyonnais reconnu, dont les compétences en droit des brevets viennent compléter l'expertise de MARK & LAW. Outre la complémentarité métier, les deux structures partagent des valeurs similaires et une taille d'équipe comparable, favorisant un rapprochement naturel.

*« MBA Capital est ravi d'avoir accompagné Nathalie Fayette dans la transmission de MARK & LAW au CABINET DIDIER MARTIN. Nous sommes en particulier heureux d'avoir trouvé un partenaire répondant aux souhaits des associés et offrant la perspective aux équipes de poursuivre leur parcours professionnel en participant à la formation d'un acteur de premier rang d'une vingtaine de spécialistes en IP. »*

— Franck-William Fargier, MBA Capital Lyon

### **Un nouvel ensemble installé à Lyon-Limonest**

Le CABINET DIDIER MARTIN, constitué également d'une dizaine de collaborateurs, s'est spécialisé dans le droit des brevets. Ce rapprochement permet de regrouper les équipes sur un site commun à Lyon-Limonest, renforçant les synergies et offrant un cadre de travail stimulant.

### **Une opération sur mesure répondant aux attentes du cédant et du repreneur**

L'opération a répondu aux objectifs tout en construisant un nouveau cadre professionnel pour les collaborateurs restant associés au projet. MBA Capital a su structurer une mission à forte valeur ajoutée, conjuguant ciblage stratégique, confidentialité, fluidité des échanges, et accompagnement dans les négociations jusqu'au closing.

### **Les conseils de l'opération**

#### **Conseils vendeur**

- M&A : Franck-William Fargier – MBA Capital Lyon
- Conseil juridique : Me Marion Le Marchand – MLM Avocats

#### **Conseils acheteur**

- Audit financier : Daniel Valentine, Antoine Gamand – RSM France
- Juridique : Me Ludovic Bellein, Me Claire Servillat – Périclès Avocats